

**Heures limites de remises des opérations de paiement : pour être traitées le jour même, vos opérations doivent nous parvenir avant :**

Moyens de paiement	Canal d'exécution		
	Agence	CAEL	EDI
Virements domestiques ou européens (SEPA)	18H00	10H00	10H00
Virements internationaux en €	16H30		12H00
Virements internationaux en devises	11H30		10H00
VSOT (virement spécifique orienté trésorerie)	12H00		12H00
Autres opérations (prélèvements, LCR,...)	18H00	16H00	16H00